

# LE RÔLE DES CABINETS DE CONSEIL



## Un cabinet de conseil : c'est quoi ?

Un cabinet de conseil est une entité professionnelle spécialisée qui offre des services et des conseils à des organisations, des entreprises ou des individus dans le but d'améliorer leur performance, leur efficacité, ou de résoudre des problèmes spécifiques. Ces conseils peuvent être liés à divers domaines tels que la stratégie d'entreprise, la gestion de projet, les ressources humaines, la technologie de l'information, les finances, et bien d'autres.

Ils rassemblent souvent des experts possédant des compétences spécialisées dans des domaines variés. Ils apportent leur expertise, leur expérience et leurs méthodologies pour aider leurs clients à prendre des décisions éclairées et à atteindre leurs objectifs. Ces conseils peuvent être sous forme de recommandations stratégiques, d'analyses approfondies, de solutions technologiques, ou d'accompagnement dans la mise en œuvre de changements organisationnels.



## Quelques chiffres



**15 000 entreprises en France et 120 000 personnes salariées**

**77 % des cabinets de conseil estiment que leur activité est satisfaisante**

# Les cabinets couvrent un large éventail de thématiques

- **Stratégie d'Entreprise** : ces cabinets se concentrent sur la formulation de stratégies d'entreprise à long terme, la définition de la vision et des objectifs.
- **Gestion de Projet** : ils se spécialisent dans la mise en œuvre et le suivi de projets complexes, de l'étude de faisabilité à la réalisation.
- **Conseil en Ressources Humaines** : ces cabinets aident les entreprises à gérer leur capital humain, en recrutant, formant et développant leurs équipes.
- **Technologies de l'Information** : ils proposent des solutions technologiques, des conseils en transformation digitale et en cybersécurité.
- **Finance et Stratégie Financière** : ces cabinets apportent une expertise en gestion financière, en fusions et acquisitions, ainsi qu'en gestion de trésorerie.

Ces thématiques ne sont pas exhaustives et peuvent varier en fonction des spécificités et des compétences du cabinet de conseil. Certains cabinets peuvent également combiner plusieurs domaines de spécialisation pour offrir des services diversifiés à leurs clients.



# Comment opère un cabinet de conseil ?

1

## Réalisation d'un audit

Cibler précisément la problématique à résoudre en faisant une analyse du domaine concerné

2

## Définition de la stratégie

À la suite de l'audit, le cabinet de conseil doit élaborer une stratégie tout en s'assurant de sa viabilité.

3

## Élaboration d'un plan d'action

Définir les grandes étapes à suivre, de hiérarchiser les actions, d'établir un budget et de fixer les échéances

4

## Mise en œuvre des tâches opérationnelles du plan d'action

Les objectifs doivent être concrets pour les traduire en actions opérationnelles réalisables

5

## Surveillance des indicateurs clés du pilotage de projet

Mettre en place des indicateurs clés qui permettent de mesurer les résultats obtenus par l'entreprise

6

## Assistance dans la mise en œuvre des changements au sein de l'organisation

Accompagner l'entreprise dans sa démarche de changement : outils, processus, etc.

# Les cabinets de conseil dans le monde des collectivités territoriales

Les cabinets de conseil spécialisés dans les collectivités territoriales sont des entreprises qui offrent des services de conseil spécifiquement axés sur les politiques sociales, les programmes d'assistance et les services sociaux au niveau local.

- 1. Politiques sociales locales** : ils peuvent aider à concevoir, développer et évaluer des politiques sociales adaptées aux besoins spécifiques de la communauté.
- 2. Programmes d'assistance** : ils peuvent également donner des conseils pour la conception et la mise en œuvre de programmes d'aide sociale, tels que l'aide aux personnes défavorisées, les allocations familiales, les services d'aide aux personnes âgées, etc.
- 3. Intégration des populations vulnérables** : conseils pour favoriser l'intégration sociale des personnes en situation de vulnérabilité (personnes sans-abris, réfugiés, etc.) au sein de la communauté.
- 4. Services aux personnes âgées et aux personnes handicapées** : aide à la planification et à la mise en place de services adaptés aux besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.
- 5. Enfance et jeunesse** : aide à la mise en place de programmes d'éducation, d'accueil et de soutien pour les enfants et les jeunes.
- 6. Santé communautaire** : conseils pour promouvoir la santé et le bien-être au sein de la communauté, en mettant en place des programmes de prévention et d'éducation à la santé.

Les clients de ces cabinets sont principalement des collectivités territoriales, comme les municipalités, les départements, les régions, ainsi que d'autres organisations publiques ou associatives œuvrant dans le domaine social. Ces cabinets agissent en tant que partenaires stratégiques pour les collectivités territoriales en les aidant à concevoir, à mettre en place et à évaluer des politiques et des programmes sociaux adaptés aux besoins de leur population. Ils doivent posséder une expertise approfondie dans les domaines de la politique sociale, des programmes d'assistance, de la législation sociale et des besoins spécifiques des populations vulnérables.



## Exemples concrets de missions

Un cabinet de conseil spécialisé dans les collectivités territoriales dans le domaine social pourrait être mandaté pour aider une municipalité à concevoir un programme de logement social, à mettre en place des services d'aide à la recherche d'emploi pour les personnes en difficulté, ou encore à évaluer l'efficacité d'un programme d'aide alimentaire.

Un cabinet de conseil peut également effectuer une Analyse des Besoins Sociaux (A.B.S) : qui est obligatoire à réaliser par les CCAS/CIAS (Centres Communaux/Intercommunaux d'Action Sociale) afin d'analyser les besoins réels des populations. Un Diagnostic Enfance-Jeunesse peut également être réalisé par ces cabinets, ces diagnostics se déroulent généralement en deux phases : quels sont les besoins des enfants et des jeunes (répertoire de données, micro-trottoirs et enquête de terrain, etc.) et comment la collectivité pourrait répondre à ces besoins (boîte à idées numérique, réunions de concertation, rédaction de pistes d'action). Le but de tout cela est d'offrir une politique enfance-jeunesse efficace et adaptée aux besoins du territoire étudié.



## Les bénéfices

En faisant appel à des cabinets de conseils, les collectivités territoriales peuvent en tirer des bénéfices intéressants. Tout d'abord, elles auront une **expertise spécialisée** car les consultants ont des bases de connaissances solides dans plusieurs domaines tels que la gestion publique, les politiques sociales ou encore l'urbanisme. Ayant un regard externe sur le territoire étudié, les consultants auront donc un **avis objectif** sur les défis et les opportunités auxquels la collectivité est confrontée car ils ne seront pas influencés par les dynamiques internes ou les politiques locales. C'est également un **gain de temps** puisque les cabinets prennent en charge des tâches complexes telles que des études approfondies ou des analyses de données qui prendront beaucoup de temps et de ressources pour le personnel de la collectivité. Chaque cabinet a ses propres méthodes de travail et ont généralement **des outils novateurs** spécifiques à leur structure afin de fournir des ressources supplémentaires. Enfin, le recours à un cabinet de conseil peut **renforcer la crédibilité** de la collectivité territoriale aux yeux des parties prenantes, des citoyens et des partenaires extérieurs.



## Ce qu'il faut retenir



En conclusion, les cabinets de conseil jouent un rôle crucial dans le paysage professionnel, offrant une expertise spécialisée et des conseils stratégiques à diverses organisations, y compris les collectivités territoriales. Leur contribution va au-delà de la simple consultation, apportant des solutions innovantes et des meilleures pratiques pour résoudre des défis complexes. En travaillant en partenariat avec ces cabinets, les collectivités territoriales bénéficient d'une perspective externe, d'une expertise pointue et de ressources supplémentaires, ce qui les aide à prendre des décisions éclairées et à mettre en œuvre des projets de manière efficace. Ainsi, l'implication des cabinets de conseil se révèle souvent un investissement judicieux pour le progrès et le succès des collectivités locales, contribuant ainsi à renforcer leur impact positif sur les communautés qu'elles desservent.

